DÉPARTEMENT
DE TARN-ET-GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CORBARIEU

ARRÊTÉ MUNICIPAL
STADES DE FOOTBALL IMPRATICABLES
Du Vendredi 20 Novembre 2026
Au Dimanche 22 Novembre 2026 inclus

AM2026_115

Le Maire de la Commune de Corbarieu

Vu

- le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
- la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et la préservation des équipements communaux ;

Considérant

- les conditions météorologiques défavorables en cours ;
- l'état d'impraticabilité des terrains du stade communal ;
- les risques pour la sécurité des usagers et la détérioration du terrain en cas d'utilisation ;

ARRÊTE

Article 1
L'utilisation de tous les terrains du **stade communal** est **interdite** à compter du **Vendredi 20 Novembre 2026** et jusqu'au **Dimanche 22 Novembre 2026 inclus**, en raison de son état d'impraticabilité causé par les conditions météorologiques.

Article 2
Cette interdiction concerne **toutes les activités sportives**, entraînements, compétitions et manifestations, **sans exception**.

Article 3
Les services municipaux sont chargés de l'**affichage du présent arrêté** à l'entrée du stade et de sa diffusion auprès des associations et utilisateurs concernés.

Article 4
Le présent arrêté sera **transmis au contrôle de légalité** et pourra faire l'objet d'un recours conformément aux dispositions légales en vigueur.

- Madame Le Maire de Corbarieu ;
- Le président du Corbarieu Athlétic Club ;
- Le District du Tarn et Garonne de Football ;

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Corbarieu, le 19 Novembre 2026
Le Maire,
Aline CASTILLO

MAIRIE DE CORBARIEU
82 (Tarn & Garonne)

LE MAIRE :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*
- *Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*

16 rue Jean-Jaurès – 82370 CORBARIEU
☎ 05.63.67.87.61 - mairie@corbarieu.fr